

TRUFFICULTURE

Fiche filière

“

À retenir
En 2022
Production :
inférieure à 50 tonnes
Les plus faibles volumes de
production depuis ces
dernières campagnes

”

Les années référencées correspondent à l'année de récolte d'une campagne donnée. L'année 2022 signifie campagne 2022/2023.



ORGANISATION

- La Fédération Française des Trufficulteurs (FFT) regroupe les structures professionnelles des trufficulteurs français.
- En 2022, 7 régions trufficoles adhèrent à la FFT. Elles sont représentées en fédérations ou associations régionales, déclinées, elles-mêmes, en fédérations ou associations départementales et organisations locales, sous forme associative ou syndicale.



PRODUCTION

Les données suivantes ont été établies après concertation avec les experts de la filière.

- La zone trufficole s'étend sur sept régions :
 - Centre et Sud-Ouest : La Nouvelle Aquitaine, Centre Val de Loire ;
 - Le Sud-Est : Occitanie, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - Le Centre Est : Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est ;
- 20 000 trufficulteurs estimés (55 – 60 % n'ont pas le statut d'agriculteur) ;
- 35 000 hectares sur 48 départements ;
- Plantation : 1 000 ha plantés en moyenne par an en région ;
- 350 000 plants truffiers sont vendus en moyenne en France par 14 pépiniéristes agréés ;
- Production annuelle : inférieure à 50 tonnes en 2022 ;
- Entre 300 et 1 500 €/kg de prix de vente : un prix variable selon les saisons, les variétés, les quantités disponibles, la qualité du produit ;
- De 0,5 kg à 50 kg de rendement annuel/ha en phase de production.

Zones de production et principaux marchés



LE MARCHÉ FRANÇAIS

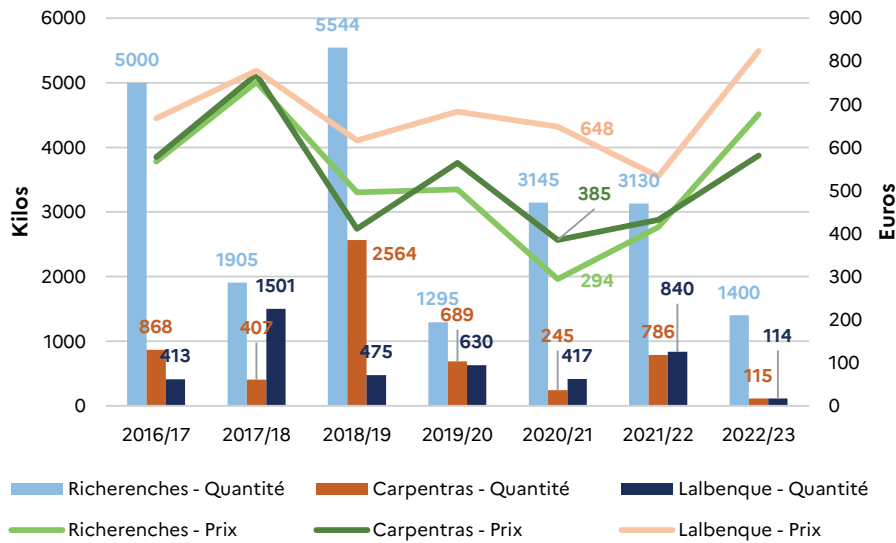
Les données suivantes ont été établies après concertation avec les experts de la filière.

- La commercialisation de la truffe à l'état frais est effectuée par des circuits directs ou indirects sur des marchés de détail spécialisés ou des marchés de gros hebdomadaires destinés aux professionnels (négociants).
- Une vingtaine de conservateurs de truffes génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 millions d'euros.
- Le décret n° 2012-129 du 30 janvier 2012 détermine les exigences de qualité et d'étiquetage applicables aux truffes vendues à l'état frais et aux denrées alimentaires comportant de la truffe.



COURS ET QUANTITÉS SUR LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE DÉTAIL

- La campagne de commercialisation 2022/23 reste particulièrement marquée par une très faible production, fortement impactée par une longue période de sécheresse.
- Face à une demande soutenue, l'offre restreinte des principaux marchés se vend à des prix nettement supérieurs à ceux de la campagne précédente.



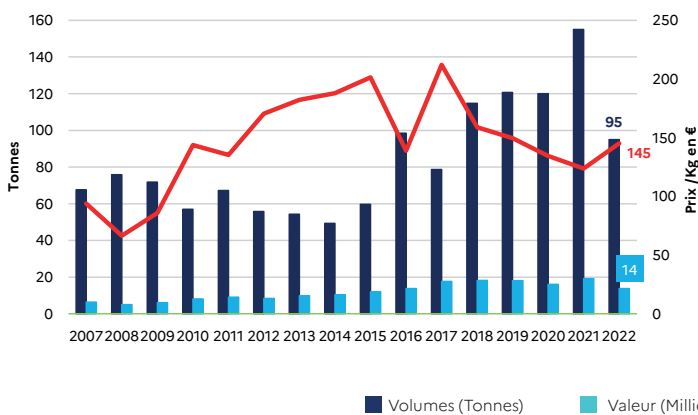
Source : RNM



IMPORT - EXPORT

- Selon les données de la Douane française, les importations françaises de truffes (à l'état frais ou réfrigéré - toutes variétés confondues) ont représenté 95 tonnes en volume pour 14 millions d'euros en 2022.
- 90 % des approvisionnements sont originaires de UE dont les principaux fournisseurs de la France sont la Bulgarie, avec une part de marché volume de 39 %, l'Espagne de 34 %, l'Italie de 22 %.
- Les exportations françaises de truffes (à l'état frais ou réfrigéré - toutes variétés confondues) ont représenté 44 000 kg en volume pour 9 millions d'euros en 2022.
- Les principaux clients de la France sont les États-Unis, avec une part de marché volume de 32 % et le marché asiatique (Corée du sud et Japon pour 14 %.

Évolution annuelle des importations françaises en volumes, valeur et prix moyen/kg



Source : Eurostat

Évolution annuelle des exportations françaises en volumes, valeur et prix moyen/kg

